



Procès-Verbal

Commission Pratiques diversifiées

N°08
12 Juin 2022

Par courriel Alain Chapelet, Président
Présents Laurent Bauvineau
 Patrice Boutin
 Didier Gantier
Assiste Sébastien Duret, Directeur Administratif

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Celles-ci peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

Article 147 des Règlements Généraux :

« 1. L'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition.
2. Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.
3. Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.
Dispositions L.F.P.L. :
S'agissant des Coupes et Challenges, l'homologation est obligatoire entre deux tours dans le respect des stipulations du présent article. »

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 07 du 06/06/22 sans réserve.

2. Coupe Foot5 Seniors Masculins

3 équipes ont participé à la finalité départementale le dimanche 12 juin 2022 :

- Héric FC, Alerte Méan St-Nazaire et Arche FC (club hôte)

Les rencontres se sont déroulées sous la forme d'un championnat en matchs aller et retour.

La Commission regrette les forfaits de l'ES Maritime (prévenu à l'avance) et FC Osmanlisport (le jour de l'événement). Le FC Osmanlisport est amendé du double des droits d'engagement soit 60€ pour forfait hors délai. La Commission remercie Arche FC pour son accueil et la mise à disposition des installations.

3. Coupe Foot5 Seniors Féminines

4 équipes ont participé à la finalité départementale le dimanche 12 juin 2022 :

- Pornic Foot 1, GF Loire et Cens, GF Presqu'île 44, Métallo SC Nantes

Les rencontres se sont déroulées sous la forme d'un championnat en matchs aller.

Les matchs de classement ont permis d'attribuer le classement final (cf. annexe)

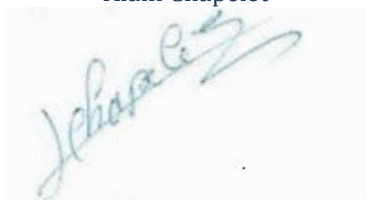
La Commission remercie Arche FC pour son accueil et la mise à disposition des installations.

4. Futnet

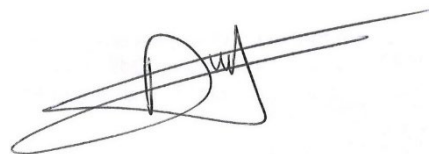
- **Finalité départementale – Dimanche 19 juin 2022 aux Machines de l'Île**

Les équipes sont conviées pour 10 heures.

Le Président,
Alain Chapelet



Le Secrétaire de séance,
Sébastien Duret



Les rencontres



M = Masculins
F = Féminins

score

M	13H45	HERIC FC	2 / 1	ALERTE DE MEAN
F	14H00	PORNIC FOOT	6 / 0	GF LOIRE ET CENS
M	14H15	HERIC FC	3 / 1	ARCHE FC
F	14H30	GF PRESQU'ILE 44	0 / 0	METALLO SC
M	14H45	ALERTE DE MEAN	5 / 2	ARCHE FC
F	15h00	PORNIC FOOT	4 / 1	METALLO SC
M	15H15	ALERTE DE MEAN	5 / 3	HERIC FC
F	15H30	GF LOIRE ET CENS	1 / 2	GF PRESQU'ILE 44

Les rencontres



M = Masculins
F = Féminins

score

M	15H45	HERIC FC	3	/	0	ARCHE FC		
F	16h00	PORNIC FOOT	1	/	1	GF PRESQU'ILE 44	0	tab 1
M	16H15	ARCHE FC	4	/	4	ALERTE DE MEAN	2	tab 3
F	16H30	GF LOIRE ET CENS	1	/	1	MÉTALLO SC	0	tab 1
F	17H00	GF LOIRE ET CENS	1	/	0	MÉTALLO SC		
F	17h15	GF PRESQU'ÎLE 44	1	/	4	PORNIC FOOT		

FINALITÉ SÉNIORS F

Tableau



Les Équipes	Match 1	Match 2	Match 3	Total	Cl.
PORNIC FOOT	3	3	0	6	2
MÉTALLO SC	0	0	3	3	3
GF PRESQU'ILE 44	3	3	3	9	1
GF LOIRE ET CENS	0	0	0	0	4

FINALITÉ SÉNIORS M

Tableau



Les Équipes	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4	Total	Cl.
HÉRIC FC	3 (+1)	3 (+2)	0 (-2)	3 (+3)	9 (+4) 11/7	2
ALERTE DE MEAN	0 (-1)	3 (+3)	3 (+2)	3 (0)	9 (+4) 15/11	1
ARCHE FC	0	0	0	0	0	3